



**MINISTÈRES
ÉCONOMIQUES
ET FINANCIERS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Accord cadre relatif à la certification du Cycle Supérieur du Numérique au profit
de l'IGPDE**

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIÈRES (CCTP)

Numéro de la consultation : **BAMAC-2026-355-certification-numérique**

Procédure de passation : **Marché à procédure adaptée- MAPA**

Table des matières

1	PRESENTATION DU PRESCRIPTEUR	3
1.1	Présentation de l'IGPDE.....	3
1.2	Le Cycle Supérieur du Numérique	3
2	CONTEXTE DE LA DEMANDE.....	3
3	DISPOSITIF DE CERTIFICATION	4
3.1	Référentiel de compétences.....	4
3.2	Modalités d'organisation	4
3.3	Calendrier	4
3.4	Modalités d'évaluation	4
3.5	Coût par auditeur	4
3.6	Public concerné	4
4	ANNEXE : PROGRAMME GÉNÉRAL	4

1 PRESENTATION DU PRESCRIPTEUR

1.1 Présentation de l'IGPDE

Créé par arrêté du 5 juillet 2001 modifié, l'Institut de la gestion publique et du développement économique (IGPDE) est un service à compétence nationale rattaché au secrétariat général des ministères économiques et financiers.

Il est investi d'une double mission.

D'une part, il assure l'essentiel de la formation continue des agents en poste dans l'administration centrale des ministères économiques et financiers. Il contribue de façon notable à l'offre de formation inter-directionnelle pour les agents des directions à réseau. Il ouvre enfin largement ses actions de formation aux agents des autres ministères, en particulier dans les domaines relevant des missions des ministères économiques et financiers.

D'autre part, il exerce une mission de veille, de recherche et de réflexion en matière de gestion publique et de développement économique. L'IGPDE a ainsi pour vocation de permettre aux acteurs publics et aux représentants des milieux économiques ou de la société civile de confronter leurs points de vue et leurs expériences.

L'IGPDE est certifié QUALIOPF en tant qu'organisme réalisant des actions de développement des compétences sur la base du référentiel national unique (certifications renouvelées en septembre 2024).

Conformément aux priorités du Gouvernement français en matière d'accessibilité, l'IGPDE demande à ses prestataires de respecter le référentiel général d'amélioration de l'accessibilité (RGAA).

1.2 Le Cycle Supérieur du Numérique

Au sein du bureau des études de l'IGPDE, la mission du Cycle Supérieur du Numérique (CSNum) assure la conception et la mise en œuvre de ce cycle de formation sur le numérique.

Le Cycle Supérieur du Numérique est un cycle de formation aux enjeux du numérique à destination des cadres supérieurs de la fonction publique d'État.

Le Cycle forme chaque année une quarantaine d'auditeurs et comprend six séminaires de deux jours entre mars et octobre, dont un voyage apprenant à l'étranger. Les séminaires alternent les modalités pédagogiques : conférences inspirantes, paroles d'experts, témoignages, ateliers de mise en pratique. Les promotions sont parrainées par une personnalité de haut niveau qui participe à la conception du programme et accompagne les auditeurs tout au long de l'année.

Formation généraliste, et non technique, le Cycle poursuit trois principaux objectifs :

- Sensibiliser les cadres supérieurs aux enjeux de la transition numérique ;
- Apporter aux auditeurs les outils et méthodes leur permettant la mise en application concrète des innovations numériques dans le cadre des politiques publiques et des relations entre l'administration et ses usagers ;
- Apprécier et mesurer l'impact du numérique sur les organisations, le fonctionnement du marché, la régulation, etc.

Le programme du Cycle Supérieur du Numérique présente une progression pédagogique, abordant le numérique par les enjeux (cf. Annexe). Les contenus évoluent chaque année au gré de l'actualité et visent à apporter des grilles de lecture, permettant aux auditeurs de mieux comprendre la variété et la complexité de ces enjeux et de mobiliser le levier du numérique, au service de l'efficacité de l'action publique.

2 CONTEXTE DE LA DEMANDE

Le cycle a été créé en 2019 sous l'impulsion de la Secrétaire générale des ministères économiques et financiers pour répondre aux besoins de formation au numérique des cadres supérieurs exerçant des

missions liées à divers degrés au domaine du numérique. Initié au ministère des finances, il a une vocation interministérielle. Il fait partie du Campus du numérique public. A ce titre, il contribue à attirer et fidéliser les ressources humaines dans le numérique, ressources rares dans la fonction publique.

Afin de valoriser et de crédibiliser ce dispositif de formation au niveau interministériel, l'IGPDE souhaite mettre en œuvre une certification pour valoriser les acquis des auditeurs sur les enjeux de la transformation numérique.

3 DISPOSITIF DE CERTIFICATION

La certification du CSNum doit permettre de valoriser les compétences acquises lors du programme de formation en proposant un dispositif qui est organisé en parallèle de la formation délivrée lors des séminaires du CSNum (13 jours).

Cette certification sera adossée à une université, un institut ou une grande école de management de la transformation ou une université, un institut ou une grande école enseignant la transformation numérique.

Le titulaire devra proposer un dispositif de certification complet. Il est attendu du dispositif de certification qu'il comprenne les éléments suivants :

- Le référentiel de compétences visé,
- Les modalités pédagogiques,
- Le calendrier,
- Les modalités d'évaluation,
- Un compte-rendu d'évaluation,
- Le coût par auditeur.

3.1 Référentiel de compétences

L'objectif est de certifier l'acquisition de compétences correspondant à un bloc de compétences RNCP à définir. Les compétences visées sont en lien avec les enjeux de transformation numérique.

3.2 Modalités d'organisation

Le titulaire présentera les modalités d'obtention de la certification qui peuvent revêtir différentes formes, prenant en considération l'hétérogénéité des expertises des auditeurs et les contraintes professionnelles inhérentes aux fonctions occupées par les auditeurs.

3.3 Calendrier

Le titulaire fournira un calendrier détaillé des étapes prévues de la certification sur une année civile.

Il est attendu que le processus de certification soit achevé avant le 15 décembre chaque année.

3.4 Modalités d'évaluation

Le titulaire précisera les modalités d'évaluation des candidats à la certification.

Ces modalités comprendront obligatoirement l'assiduité aux séminaires du CSNum.

3.5 Coût par auditeur

Le coût sera calculé soit par auditeur candidat, soit de manière forfaitaire (par promotion).

3.6 Public concerné

L'ensemble des auditeurs de la promotion annuelle est concerné (une quarantaine d'auditeurs). Il est proposé que la certification soit obligatoire, sauf exception.

4 ANNEXE : PROGRAMME GÉNÉRAL

Programme du Cycle Supérieur du Numérique
8^e session

1. Dates prévisionnelles

Séminaire 1	Jeudi 11 et vendredi 12 mars 2027
Séminaire 2	Jeudi 2 et vendredi 3 avril 2027
Séminaire 3	Jeudi 20 et vendredi 21 mai 2027
Séminaire 4	Lundi 21, mardi 22 et mercredi 23 juin 2027
Séminaire 5	Jeudi 16 et vendredi 17 septembre 2027
Séminaire 6	Jeudi 14 et vendredi 15 octobre 2027

2. Thématiques

Ce programme est indicatif et susceptible d'évoluer en fonction de l'actualité.

Comprendre l'écosystème pour penser et agir autrement

Enjeux et réalités du numérique

Le numérique crée des ruptures dans tous les secteurs d'activité. Il change le comportement des consommateurs et des usagers, il renouvelle et bouleverse les méthodes de production, génère de nouveaux usages et modifie profondément les organisations ainsi que les questions posées au régulateur.

Face à ces transformations profondes, il convient de développer l'aptitude des cadres supérieurs de l'État à comprendre le sens des mutations à l'œuvre et à anticiper les adaptations qu'elles induisent mais aussi à bien connaître la réalité de l'écosystème numérique.

Données et IA

Usages des données, panorama de l'IA, enjeux et impacts

Comment les administrations peuvent-elles se saisir des données pour repenser leurs missions de service public ? Comment les entreprises privées exploitent-elles les données stockées pour les valoriser et les monétiser ? Comment faire parler les données et entraîner une intelligence artificielle ? Quel potentiel de l'IA générative et de l'IA agentique pour les administrations et les entreprises ? Comment les data sont-elles utilisées par les grandes plateformes, comment les plateformes organisent-elles leurs écosystèmes ? Les intelligences artificielles suscitent un grand nombre de débats, notamment avec l'émergence de l'intelligence artificielle générative sur leurs impacts, leurs potentialités et leurs gouvernances. Doit-on réguler ou laisser foisonner l'innovation pour ensuite poser un cadre ?

Ce séminaire propose un panorama de l'utilisation des données et de l'IA, de la stratégie des plateformes et des outils de traitement et de visualisation des données.

Souveraineté et cybersécurité

Créer ou recréer les conditions de la souveraineté et de la sécurité

Les politiques publiques en faveur du numérique doivent permettre d'assurer la souveraineté numérique de la France et de l'Europe. Elles ont vocation à créer un cadre juridique qui garantit le respect des droits fondamentaux et libertés individuelles, notamment en matière d'identité numérique et protège citoyens et

entreprises souvent captifs de plateformes étrangères qui obéissent aux lois de leur pays. Les enjeux de cyber espionnage et cybersécurité sont des enjeux cruciaux dans un contexte géopolitique mouvant.

Ce séminaire explore la manière dont les politiques publiques intègrent la nécessité d'une souveraineté numérique aux niveaux national et européen, et comment l'administration centrale, les collectivités et les entreprises font face aux défis posés par les menaces cyber.

Voyage apprenant

Visites d'administrations, de centre de recherche et rencontres d'entreprises

L'expérience immersive dans un pays qui a relevé le défi de la transformation numérique est source d'inspiration. En s'appuyant sur les expériences des acteurs innovants rencontrés, issus des sphères publique et privée du pays visité, les stagiaires envisageront les pistes qui favoriseront l'accélération de la transformation numérique de leur administration.

Impacts économiques, environnementaux et sociétaux

Quelles conditions pour une soutenabilité économique, sociale et écologique ?

Source d'innovation constante mais grand consommateur d'énergie et de ressources naturelles, le numérique constitue à la fois un problème et une solution de la transition écologique. La numérisation de l'économie et du monde du travail conduit à une mutation des écosystèmes et interroge sur son impact social et la notion d'inclusion. Les administrations ont à intégrer l'ensemble de ces paramètres afin que les outils numériques soient placés au service de l'efficacité de l'action publique. Ce séminaire aborde les enjeux de soutenabilité économique, sociale et environnementale du numérique.

Les futurs du numérique

Avoir une vision de long terme pour anticiper les changements

Les réseaux du futur, l'informatique quantique, le stockage des données, l'emprise des plateformes, etc. sont autant d'évolutions proches ou lointaines qui pourraient influencer, amplifier les mutations industrielles, économiques et sociétales. Ce séminaire offre une vision prospective mais aussi internationale sur les grandes tendances qui se dessinent, la manière dont certains États, sociétés ou personnalités les anticipent, les conséquences prévisibles et la manière dont les administrations pourraient s'en saisir pour se transformer, mais aussi réguler.